

## Compte rendu du Conseil Municipal Ordinaire du Jeudi 14 Décembre 2023 à 19h

L'an deux mille vingt trois, le quatorze Décembre à dix-neuf heures,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sur convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2122-7 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean Noël PUDDU, Maire.

**Étaient présents** : Mme CAZAUX-SANZ Valérie, Mme GRAILLON Huguette, Mme PENCHINAT Camille, Mr CHABANIS Philippe, Mr COLOMBI Laurent, Mr LAGET Pascal, Mr PUDDU Jean Noël, Mr FABRY Bernard

**Absent excusé avec procuration** : Mr DONNEDIEU DE VABRES Frédéric à PUDDU Jean Noël  
Mr PENSA David à CHABANIS Philippe

**Absents excusés** : Mr SALLES Dimitri

**Secrétaire de séance** : Mme PENCHINAT Camille

Ouverture de la séance à 19h.

### ORDRE DU JOUR

- Délibération Tarifs communaux 2024
- Délibération Travaux Electricité de la Salle Polyvalente
- Délibération Travaux Electricité de la Mairie
- Délibération Travaux du mur séparatif parking/habitation et de la mise en sécurité de l'entrée du parking de la Mairie
- Délibération DM 02 Création de crédit
- Délibération Approbation RPQS 2022 SIAP de Lasalle
- Programme Cérémonie des vœux de la Municipalité

Après lecture du compte rendu de la séance du conseil municipal qui s'est tenue le seize novembre deux mille vingt-trois, les conseillers municipaux présents lors de ce conseil adoptent à l'unanimité ce compte rendu.

- Délibération DM 02 Création de crédit

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de prendre 7.000,00€ dans les dépenses imprévues (compte qui disparaît) pour les faire passer vers le compte 6413, personnel non titulaire.

- Délibération Approbation RPQS 2022 SIAP de Lasalle

Le document, Rapport sur le Prix et la Qualité du Service, circule.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport présenté.

Le Maire, PUDDU Jean Noël		Le Secrétaire de Séance, PENCHINAT Camille	
------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------

– **Délibération Tarifs communaux 2024**

**Loyer appartement**

Révision chaque année au 1<sup>er</sup> janvier suivant le taux de variation de l'indice des loyers publiés par l'INSEE avec la référence au 3<sup>ème</sup> trimestre ( délibération du 09 décembre 2011 ).

Soit 2024 : 321,10 €

**Location salle polyvalente**

Révision du montant de la location de la Salle Polyvalente de 3 % chaque année.

Soit 2024 : 199,00 €/ commune , 371,00 €/ hors commune

**Location kiosque + cuisine**

2024 : 118,00 €/commune, 141,00 €/hors commune

**Concession cimetièrre**

Révision du montant des concessions de 3% chaque année.

Place simple 30 ans : 419,00 €                      Place double 30 ans : 627,00 €

Place simple 50 ans : 685,00 €                      Place double 50 ans : 896,00 €

Colombarium 50 ans : 710,00 €

**Mur d'escalade**

Pas de changement de tarifs, pas d'abonnement cette année.

227,00 €/an

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité ces nouveaux tarifs.

– **Délibération Travaux Electricité de la Salle Polyvalente**

– **Délibération Travaux Electricité de la Mairie**

Présentation du devis de l'entreprise Martin Cédric de Monoblet pour la mise en conformité du tableau électrique de la salle polyvalente et de l'installation et l'équipement d'un coffret extérieur, soit 6 677,72 €TTC, plus un devis de changement de luminaires, soit 188,77 €TTC.

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve et vote la réalisation de ces travaux.

– **Délibération Travaux du mur séparatif parking/habitation et de la mise en sécurité de l'entrée du parking de la Mairie**

Mr le Maire présente à nouveau le devis de Mr Philippe YVANÈS, maçon de Lasalle, choisi pour faire le mur de séparation de la mairie et de la maison d'habitation, ainsi que la mise en sécurité des abords de l'abri bus qui jouxtera le futur parking , soit 10 102, 50 € HT, 12 123,00€ TTC

La subvention des amendes de police attribuée pour ce projet s'élève à 6 187,84 €.

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve et vote la réalisation de ces travaux.

– **Programme Cérémonie des vœux de la Municipalité**

– 15h : Inauguration des 2 plaques, Jean Donnedieu de Vabres pour la salle polyvalente et Hélène Violard pour la salle du conseil.

– 15h30 : Vœux du maire

– 16h : Spectacle organisé par Xavier Marchand, habitant de Novis.

– 17h : Goûter, verre de l'amitié

– **Questions diverses :**

La randonnée organisée dans le cadre d'En Avant Vabres, avec Alice Vassal et Jean-Jacques Cavagna aura lieu le dimanche 28 avril 2024.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à **20h35**

Le Maire, PUDDU Jean Noël		Le Secrétaire de Séance, PENCHINAT Camille	
------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------



**MAIRIE de VABRES**

30 460

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 14 décembre 2023

**NOMBRE DE MEMBRES**

- Du Conseil Municipal : 11
- En exercice : 11
- Ayant pris part à la délibération : 10

**DATE DE LA CONVOCATION**  
7 décembre 2023

**DATE D’AFFICHAGE**  
7 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr le Maire, Jean Noël PUDDU.

**Etaient présents** : CAZAUX-SANZ Valérie, GRAILLON Huguette, PENCHINAT Camille, CHABANIS Philippe, COLOMBI Laurent, FABRY Bernard, LAGET Pascal, PUDDU Jean Noël

**Procuration(s)** :  
DONNEDIEU DE VABRES Frédéric à PUDDU Jean Noël  
PENSA David à CHABANIS Philippe

**Absents excusés** : SALLES Dimitri  
**Secrétaire de séance** : PENCHINAT Camille

**[Délibération 2023/D00048](#)**

**Tarifs Communaux 2024**

— **LOYER APPARTEMENT** :

Révision chaque année au 1<sup>er</sup> janvier suivant le taux de variation de l'indice des loyers publié par l'INSEE avec la référence au 3<sup>ème</sup> trimestre (délibération du 09 décembre 2011) : taux appliqué = 3,49%,  
soit un loyer mensuel 2024 = **321,10 €**.

— **LOCATION SALLE POLYVALENTE** :

Révision du montant de la location de la Salle Polyvalente de 3% chaque année \*,  
soit montants 2024 = \* **199 €** par location pour les résidents de la Commune,  
\* **371 €** par location pour les extérieurs de la Commune.

— **LOCATION KIOSQUE (avec utilisation de la cuisine)** :

Révision du montant de la location du Kiosque de 3% chaque année \*,  
soit montants 2024 = \* **118 €** par location pour les Résidents de la Commune,  
\* **141 €** par location pour les Extérieurs de la Commune.

— **CONCESSION CIMETIERE** :

Révision du montant des concessions de 3% chaque année, \* soit :

Place Simple	Place Double	Columbarium
30 ans = <b>419 €</b>	30 ans = <b>627 €</b>	50 ans = <b>710 €</b>
50 ans = <b>685 €</b>	50 ans = <b>896 €</b>	

\*Tarifs arrondis à l'euro le plus proche.

- **Mur d'escalade :**  
Tarif inchangé : 227 €/an.

**Le Conseil Municipal, après délibération, après un vote public à l'unanimité :**

- ~ **APPROUVE** les tarifs communaux pour l'année 2024.

Votants : 10  
Pour : 10  
Abstention : 0  
Contre : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,  
Jean Noël PUDDU, le Maire



M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)